

Journée mémorielle du 1er mars 2025 sur les abus et agressions commis par des jésuites.

Je m'appelle Roland Tran Van.

J'ai été agressé sexuellement, à plusieurs reprises, entre 1967 et 1971, par Louis Mouren, jésuite¹, aumônier général adjoint des prisons, décoré de la Légion d'Honneur et du Mérite National. Dans un livre-hommage, *Lumière derrière les barreaux*², on découvre le portrait et le passé élogieux de ce prêtre qui, au moment de l'Épuration, a accompagné quelque 120 condamnés à mort au poteau d'exécution dont les grandes figures du Régime de Vichy et de la Collaboration : Pierre Laval, Joseph Darnand, Fernand de Brinon, Robert Brasillach, Jean Luchaire, ...

Moins élogieux est son portrait dévoilé par Lucien Rebatet, écrivain-journaliste collaborationniste, qui décrit comment il opérait pour tenter d'arracher et brandir comme un trophée, la conversion des mécréants notoires promis au poteau : « Mais le vrai directeur de nos âmes était le Père Mouren, beau jésuite de quarante ans / on lui avait dit que je n'envisageais pas très sérieusement mon exécution. Il avait donc entrepris de me nourrir des images de la mort. Il entrait chez moi vers neuf heures du soir, m'entretenait longuement de "ses fusillés" / me décrivait avec la plus grande complaisance les crânes ouverts, les yeux arrachés, les poitrines défoncées / Quand il me quittait, le sang et la matière cervicale éclaboussaient mes murs, vingt cadavres jonchaient mon plancher. Je trouvais simplement le procédé naïf et un peu choquant. Le Père Mouren a volontiers raconté par la suite que si j'avais dû aller au poteau, il m'aurait eu *in extremis*. Je lui en ai beaucoup voulu... »³.

En 1954, Mouren fonde « Les Liens brisés » pour favoriser le reclassement social et familial d'enfants abandonnés ou délaissés, et de jeunes délinquants. Par l'entremise de cette association, il sélectionne ses proies, « des enfants bien choisis, afin de ne pas s'user sur des sujets irrécupérables » est-il écrit. La plupart étaient enfants de femmes abandonnées. Il aime dire : « J'ai des centaines d'enfants », et aussi comment s'y prendre avec eux : « Je leur parle très doucement / Il faut créer une atmosphère, il faut les détendre / Il ne faut pas les harceler ». Il stigmatise aussi les "mauvais" parents : « Quand parlera-t-on avant tout des adultes indignes du nom de père ou de mère de famille ? ... des adultes incapables d'élever des enfants qui, par leur manière de vivre, leurs exemples néfastes, perturbent gravement, profondément, le psychisme de l'enfant et nuisent à son développement intellectuel et moral, sans parler souvent du délabrement physique. Le vrai problème est là ! ». Et il s'attriste « de rencontrer ces jeunes qui feraient de vrais hommes et de bons citoyens, si on leur donnait le droit à une vie saine, équilibrée, épanouie »⁴... Droit dont ce digne révérend pervers m'a diablement privé.

De 1954 jusque dans les années 80, plus de 1500 garçons ont été placés par Les Liens brisés dans diverses écoles, à Saint-Nicolas de Vaugirard, à Saint-Nicolas d'Issy-Les-Moulineaux, ... Il me prélève dans l'orphelinat des sœurs de Saint-Vincent de Paul, à Saint-Germain-en-Laye, « *Tu diras à ta mère que je paie tout* », et m'envoie à Saint-Euverte à Orléans. J'ai 13 ans, la première fois, quand il ferme le verrou derrière moi, comble de la transgression et de la perversion, au 42 rue de Grenelle où il m'a attiré. Sidération. Dissociation. Sa grosse langue intrusive dans ma bouche à la recherche du consentement. « *À toi, à toi* ». L'imposition de ma main sur son sexe. Il halète. Il saccade. La lumière de l'enfance s'éteint brusquement. Ensuite, la dégringolade scolaire, les abus répétés pendant 4 ans. « *Je n'aime pas ce que vous faites avec moi* ». Mon renvoi enfin qui l'oblige, soulagé, à se débarrasser de moi. Ce n'est que le 5 octobre 2021, avec le rapport de la CIASE, que le verrou saute. Je mesure alors combien mon existence a été déroutée, altérée, entravée, bâillonnée, marginalisée, alcoolisée, par la faute de ce prêtre. Une vie sous emprise qui n'aurait pas dû être. Cette vie qui fait que je suis là, aujourd'hui, avec lui et mon ressentiment. « Les hommes ne sont souvent que ce qu'on leur a permis d'être » disait-il.

Dans cette compagnie aux allures militaires, où obéir “*comme un cadavre*” est de règle, on me donne que Mouren était un “*électron libre*”. Ancien courtier en bourse, il a certainement su donner le change à ses supérieurs et maquiller ses comptes de conscience mais je peine à croire que personne n'a jamais

rien vu, jamais rien su. Son successeur, René Bernard, mis en cause pour des agressions sexuelles sur des jeunes femmes, a, lui, été relevé de ses fonctions en 1998⁵. Que s'est-il passé au sein des Liens brisés pendant près de 60 ans, de 1954 à 2013⁶ ?

Depuis 1985, Mouren jouit paisiblement du repos éternel. Mais toujours électron libre, il ressuscite de temps à autre. « Encore un saint » s'écrit François Lefort, prêtre lui-même condamné à huit ans de prison pour viol et agressions sexuelles⁷. En 2013, Mouren est l'un des principaux protagonistes dans un projet d'adaptation audiovisuelle sur la conversion en prison de Jean Luchaire, fusillé en 1946⁸. Et sa dernière apparition, dans un mémoire universitaire, date de novembre 2021, un mois seulement après la remise du rapport SAUVÉ⁹. Je ne supporte pas que ce jésuite puisse encore être glorifié, que sa face sombre soit occultée, qu'il continue d'entretenir le mensonge et de maintenir son emprise sur les victimes survivantes. Il n'y a pas prescription dans ma tête. Mouren déclarait : « La vraie rééducation se fait le jour où l'homme prend conscience de sa faute, mais jusqu'à ce qu'il reconnaîsse sa culpabilité, rien n'est assuré. »¹⁰. J'irai sur sa tombe, avec l'enfant, lui demander s'il reconnaît sa culpabilité.

Jésuites, en 2021, vous concédiez que pour savoir combien de personnes victimes restent silencieuses, on ne pouvait se contenter de recenser les plaintes et les témoignages¹¹. En mars 2023, vous affirmiez votre résolution de faire la lumière sur les exactions commises dans le passé et vous promouviez le lancement d'appels à témoins sur votre site¹². En décembre 2024, un sondage effectué, ici même, a révélé que, hormis quatre des vôtres, personne dans l'assemblée n'avait entendu ou vu lesdits appels¹³. En France, de 1950 à ce jour, rien qu'en reprenant vos chiffres, de 97 jésuites identifiés¹⁴ et de 25 victimes estimées par agresseur, environ 2300 victimes resteraient silencieuses, dont certaines à jamais. Pour aider et encourager les victimes à briser ce silence mortifère, ne pensez-vous pas qu'il est urgent de vous engager plus avant sur le chemin du Magis, et d'accélérer le pas vers davantage de transparence, de justice et d'humilité ?

Pour faciliter « le travail de vérité » concernant les agressions perpétrées par l'abbé Pierre, la Conférence des évêques de France a anticipé l'ouverture de ses archives. Vous pouvez aussi le faire. Comme vous pouvez mandater un tiers indépendant pour enquêter objectivement sur les violences commises ; comme vous pouvez publier la liste des jésuites incriminés, les lieux dans lesquels et les années durant lesquelles ils ont sévi, comme l'ont fait vos confrères américains et canadiens. Des actes forts et une large médiatisation crédibiliseraient votre parole.

¹ Roland, *De la lumière à l'ombre - de l'ombre à la lumière dans Quand le diable a revêtu l'habit*, Éditions Karthala, mai 2024, p. 115-130.

² Paul Duclos, *Lumière derrière les barreaux*, Paris, Fayard, 1988 - Prix Broquette-Gonin (littérature), 1989.

³ Lucien Rebabet, *Les Mémoires d'un fasciste, 1941 à 1947* (tome 2), Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1976, p. 137.

⁴ Paul Duclos, *op. cit.* p. 34.

⁵ <https://www.jesuites.com/abus-et-violences-sexuelles-appel-a-temoignages/>

⁶ Dissolution de l'association Les Liens brisés. Décret du 12 avril 2013, JORF du 14 avril 2013.

⁷ François Lefort, *La vie passionnément*, Paris, Éditions Chemins de traverse, 1985, p. 90.

⁸ Projet d'adaptation du livre de Cédric Meletta, *Jean Luchaire / L'enfant perdu des années sombres*. Le projet s'intitulait « Le gracié de Dieu (La vie de Jean Luchaire) ». Le lien vers cette source n'existe plus sur internet.

⁹ <https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03257093v2>, p. 20.

¹⁰ Louis Mouren, *Expérience d'un Aumônier itinérant*, Journées d'études des aumôniers de prisons et du Secours catholique, La Rochelle, juin 1949.

¹¹ <https://www.jesuites.com/wp-content/uploads/2021/12/Echos-jesuites-2021-4-Hiver-DEF.pdf>

¹² Newsletter des jésuites n° 92 - 17/03/2023

¹³ <https://www.reconnaissancereparation.org/une-experience-de-justice-reparatrice/> / Mon intervention à 2.31.00 jusque 2.37.40.

¹⁴ <https://www.jesuites.com/lutte-contre-les-abus-sexuels-ou-en-sont-les-jesuites/>